

Surveillance

1. Surveillance biologique

Le bilan biologique peut être fait :

- Soit dans le service (CHU référent ou CH de proximité)
- Soit dans le laboratoire d'analyse de votre choix
- Soit à domicile par une infirmière qui acheminera le prélèvement au laboratoire

Quelle que soit l'option choisie, demandez que les résultats soient communiqués par fax au service de Pédiatrie Hématologie le plus tôt possible au : (Centre référent) et :
..... (Centre de proximité).

Il est souhaitable de contacter le service par téléphone après 16h pour communiquer les résultats.

2. Surveillance de tout saignement

Dans le cas d'un saignement au niveau des gencives, du nez, du corps sous forme de petits points rouges ou d'hématomes, nous avons besoin de connaître le taux de plaquettes de l'enfant/adolescent. Si la numération ne date pas du jour, la contrôler et communiquer le résultat (centre de référence/centre de proximité). Une transfusion de plaquette sera peut être nécessaire.

3. Surveillance de la température

Selon la situation, si l'enfant/l'adolescent est en aplasie ou pas, les conséquences de la température seront différentes. Dans tous les cas il faut prévenir le service si :

- Température de 38.5°C (ou plus) **une fois**
- Température entre 38°C et 38.4°C **pendant 2 à 4h consécutives** sans prise de Paracétamol.

Ne donnez pas de traitement contre la fièvre (Paracétamol) avant d'avoir averti le service.

En période d'aplasie, la température doit être contrôlée 2 fois par jour et + si modification du comportement.



Ajouter 0.5° si température prise en axillaire (vérifier la notice du thermomètre).

Pas de prise de température en rectal.